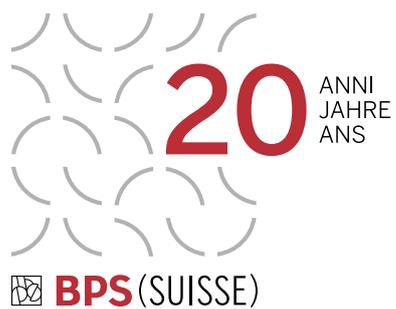


RAPPORT ANNUEL 2015



Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA
Capital: CHF 180 000 000

Siège Principal et Direction Générale
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano
Tél. +41 58 855 30 00
Fax +41 58 855 30 15

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mario Alberto Pedranzini
Président

Brunello Perucchi
Vice-présidente

Plinio Bernardoni
Secrétaire

Giovanni Ruffini

Daniel Zuberbühler

DIRECTION GÉNÉRALE

Mauro De Stefani
Président de la Direction générale

Mauro Pedrazzetti
Vice-Président de la Direction générale
Responsable de la division Crédits et Finance

Paolo Camponovo
Membre de la Direction générale
Responsable de la division Logistique

Roberto Mastromarchi
Membre de la Direction générale
Responsable de la division Front-office

RÉVISION INTERNE

Alberto Bradanini
Directeur

ORGANE DE RÉVISION

KPMG SA
Zurich





*La nature est sublime dans sa simplicité.
C'est par une connaissance sensorielle du réel que l'esprit doit s'appropriier la vérité, avant de s'aventurer
dans le dédale de théories fondées sur des paroles et des opinions.*



Ce rapport est disponible
en français, en italien, en allemand et en anglais.
La version allemande de la préface du Président a aussi été traduite en romanche.

Double d'ouverture (pp. 4-5):

Hanni B., 13 ans, *Nous jouons à la maman*, «Concours du calendrier Pestalozzi», 1941.

Dessins (p. 14 et p. 20)

Eva B., 12 ans, *Sans titre*, «Concours du calendrier Pestalozzi», 1975.

Ignoto, 5 ans, *A pattern of crabs (Motif de crabes)*, Japon, 1966.

Aucune légende n'accompagne les dessins restants des pages séparant les différents chapitres du volet statistique car il s'agit d'œuvres dont l'auteur et le titre sont inconnus.

Les sources des citations, des dessins et des photographies peuvent être consultées à la page XLIII du volet culturel.

SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

9

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'EXERCICE CLOS AU JEUDI 31 DÉCEMBRE 2015

15

COMPTE ANNUEL 2015

21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015

22

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2015

24

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DECEMBRE 2015

26

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2015

31

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

60

NOS PRODUITS ET SERVICES

63

JOHANN HEINRICH PESTALOZZI
L'ÉDUCATION, FONDEMENT DE LA LIBERTÉ

I

Rebekka Horlacher: Révolutionnaire, paysan, écrivain, directeur d'école et enfin,
figure marquante de la pédagogie à l'échelle européenne:
la vie de Johann Heinrich Pestalozzi

III

Fritz Osterwalder: Tête, coeur, main: le mythe Pestalozzi et ses
promesses pour la société moderne

XIII

Franco Cambi: Pestalozzi dans la pédagogie italienne. Un dialogue complexe.

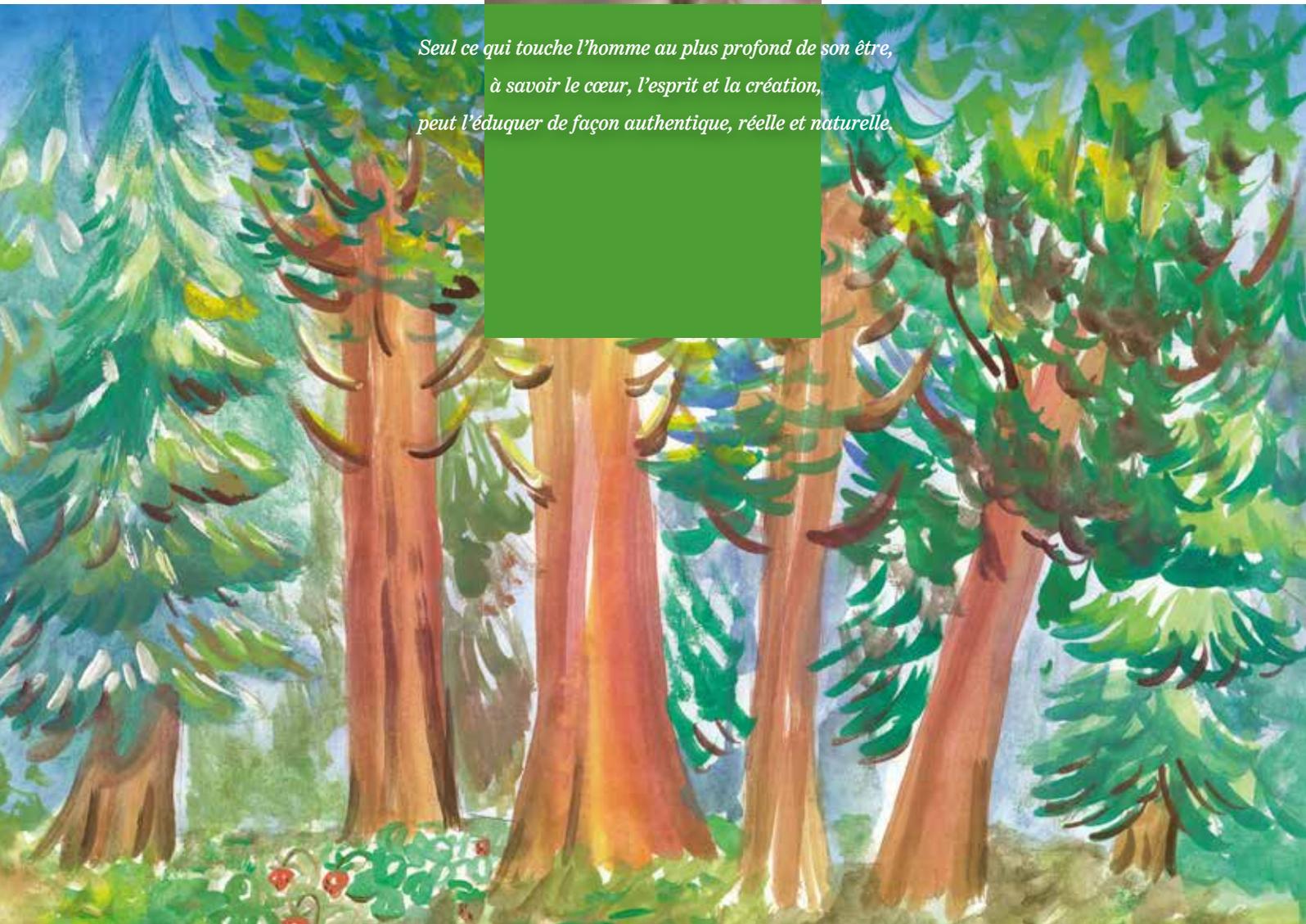
XXIX

Fondazione Pestalozzianum: L'engagement en faveur d'une école primaire forte.

XXXIX



*Seul ce qui touche l'homme au plus profond de son être,
à savoir le cœur, l'esprit et la création,
peut l'éduquer de façon authentique, réelle et naturelle.*



PRÉFACE DU PRÉSIDENT

Au moment de rédiger ces lignes, mes premières pensées vont au regretté Piero Melazzini (22 décembre 1930 - 30 novembre 2015), qui nous a quittés au seuil de ses 85 ans. Ce grand admirateur de la Confédération helvétique fut l'artisan du projet et de la fondation de la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE), dont il assuma la fonction de président dès sa constitution en mai 1995. Il conserva cette charge jusqu'à la fin de son mandat, qui coïncida avec l'assemblée du bilan de février 2014. Il laisse derrière lui un lumineux exemple d'ardeur au travail et de clairvoyance. C'est non sans fierté que j'ai travaillé à ses côtés, un sentiment qui se teinte désormais de mélancolie. Ses principes directeurs ont permis à notre banque de se développer au service des familles et des PME, et de rester proche du territoire et de l'économie réelle, à l'image des valeurs fondatrices de la maison-mère. Cette figure de banquier chevronné à l'intelligence aiguë et à l'esprit volontaire demeurera dans les annales de notre institution et dans les souvenirs de chacun.

L'exercice considéré a été profondément marqué par des événements graves, dont la profonde crise de la Grèce, qui a occupé et préoccupé les États membres de la zone euro, mais aussi les pays du reste du monde; l'instabilité et les guerres cruelles en Syrie et dans tout le Moyen-Orient, ainsi que dans plusieurs pays d'Afrique, avec pour corollaire le flux sans fin de migrants tentant d'échapper aux famines et aux horreurs en tout genre en se réfugiant en Europe; les tristement célèbres attentats du 13 novembre à Paris, avec leur cortège de peurs et d'incertitudes à travers la planète. C'est dans ce contexte de situations négatives qu'a débuté, en décembre dernier, le Jubilé extraordinaire de la miséricorde, célébré par la voix franche et claire du pape François, qui nous a exhortés à dépasser nos peurs, à faire preuve de tolérance et à rechercher des solutions idoines pour pacifier les peuples.

L'économie et la finance, pour leur part, laissent entrevoir des signes – certes timides – annonçant une résolution de cette crise. En 2015, la reprise s'est renforcée petit à petit dans le monde, même si le processus a eu lieu de façon hétérogène, avec des ralentissements plutôt marqués pour certains pays émergents primaires. Pour l'Union européenne, la croissance s'est révélée inférieure aux attentes.

Venons-en à la Suisse, où la stabilité politique et la bonne administration sont traditionnellement étayées par la certitude juridique, une monnaie forte, la solidité économique et des infrastructures de qualité. Un pays qui demeure donc un exemple d'efficacité et de sécurité.

Après un démarrage sur les chapeaux de roue, l'économie nationale s'est peu à peu essoufflée au cours des mois qui ont suivi, sous l'influence notamment de la détérioration de la situation internationale décrite. Autre raison à cela, le renforcement du franc suisse face à l'euro à la suite de l'abandon, en janvier 2015, du taux plancher – à 1.20 franc pour un euro – par la Banque nationale suisse. En raison de la volatilité du marché, le taux de change de notre devise est même passé en deçà de la parité, pour ensuite remonter et se stabiliser entre 1.05 et 1.10.

À titre de mesure supplémentaire, la Banque nationale suisse a introduit les taux négatifs, assortis de quelques exceptions destinées à éviter des distorsions excessives et à protéger les épargnants.

En tout état de cause, malgré les inévitables conséquences négatives de cette situation, la plupart des branches économiques ont su, quoique à des degrés différents en fonction des secteurs et des régions, absorber sans trop de difficultés l'effet du considérable renforcement du franc suisse.

Les segments de la construction et de la vente immobilière ont poursuivi leur expansion, entraînant dans leur sillage les industries annexes, ce qui a profité au niveau général de l'emploi, qui demeure élevé. En effet, le taux de chômage est resté à son taux naturel de 3,3 %.

Le pouvoir d'achat des salaires a bénéficié d'une légère déflation proche de 1 %.

L'année 2015 s'est achevée sur un PIB dans le vert, un résultat qui, même s'il est relativement bas, n'en reflète pas moins, nous l'avons dit, une croissance réelle influant positivement sur l'emploi et le progrès. Cette situation a également profité aux entrepreneurs et aux travailleurs actifs dans notre pays, dont bon nombre sont italiens, frontaliers ou résidents; ceux-ci se sont comme toujours particulièrement distingués par leur sérieux, leur bonne volonté et leurs capacités.

En ce qui concerne les accords internationaux, mentionnons tout d'abord le traité signé avec l'Italie en février, visant à la collaboration en matière de transparence fiscale et d'imposition correcte des dépôts. Cet arrangement prévoit ce qu'il est convenu d'appeler la «Voluntary Disclosure», procédure de régularisation spontanée italienne, qui ouvre de nouveaux horizons.

Nous avons célébré sobrement le vingtième anniversaire de la fondation de la BPS (SUISSE), étant convaincus que la meilleure façon de fêter ce type d'événement est de travailler, et de travailler dur et bien.

Fortes de la compétence et de l'engagement de nos 303 collaborateurs, nos vingt succursales, réparties sur six cantons, auxquelles s'ajoute la succursale étrangère de Monaco, située dans la Principauté, et le guichet virtuel Direct Banking, ont opéré selon les méthodes consolidées de l'administration.

Les activités de crédit se sont poursuivies, privilégiant les secteurs de la famille et des PME productives et commerciales, sans toutefois négliger les autres. Cette activité a pu s'appuyer sur les engagements directs de la clientèle malgré son léger recul dû aux facteurs mentionnés précédemment.

Le bénéfice de l'exercice s'est chiffré à 14,10 millions de francs, soit une hausse de 73 % par rapport à 2014. Malgré les facteurs négatifs précités, les résultats finaux sont réconfortants; ils ont été obtenus grâce à la prudence, à une maîtrise judicieuse des coûts et à la fructueuse activité du secteur du négoce.

Nous estimons avoir bien travaillé, avec zèle et sans ménager nos efforts, car c'est dans l'accomplissement de notre mission que nous nous réalisons. Et nous savons que nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers si nous voulons vivre avec notre temps – à une

époque qui est loin d'être facile – ou, mieux, si nous entendons progresser, un principe qui est ancré dans nos pratiques et dans nos objectifs. Quoi de mieux que le bilan positif, qui a récompensé la «politique» dictée par l'administration et l'engagement collectif du personnel, pour nous encourager à poursuivre sur la voie royale empruntée jusqu'ici: celle qui consiste à interpréter les exigences de nos clients, particuliers et entreprises, afin d'offrir à chacun d'entre eux des produits et des services adaptés, contribuant au développement des territoires. BPS (SUISSE) entend rester une banque proche du territoire et de la population, et l'institution efficiente et avantageuse qu'elle a toujours été.

J'ai le devoir, mais aussi le plaisir, de remercier vivement les membres de l'administration et de la direction générale qui, grâce à leur solide apport d'idées, de conseils, d'indications et de décisions, nous ont aidés concrètement à opérer des choix stratégiques efficaces.

Je remercie chaleureusement le personnel, compétent et attentif, pour la qualité du travail fourni.

J'exprime une vive reconnaissance envers l'organe de surveillance, la FINMA – l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers –, pour l'activité qu'elle mène à bien et pour sa disponibilité lors de la collaboration, qui s'avère fort utile et appréciée.

Nous avons également beaucoup apprécié le soutien compétent prodigué par les auditeurs externes de la société KPMG, et nous leur en savons gré.

Je tiens aussi à remercier tout particulièrement la clientèle qui, je l'espère, continuera de nous accorder sa confiance et sa préférence. Notre banque déploiera tous les efforts nécessaires pour poursuivre son action conformément à ses principes fondamentaux d'intégrité et de souplesse, consciente du fait que, pour mériter la confiance, il faut l'alimenter.

«Nouvelle année, nouveau départ», dit un vieux proverbe. Et j'y j'ajouterai mon vœu: que l'année 2016 soit pour tous et pour chacun une année de sérénité, de prospérité et de bonne santé.

Lugano, le 1^{er} janvier 2016

Le Président
Mario Alberto Pedranzi



*Un homme qui doit faire preuve de patience en tant qu'éducateur est un pauvre diable.
La transmission du savoir doit se faire dans l'amour et dans la joie!*





*Toute formation scolaire qui ne repose pas sur les bases de l'éducation
aux valeurs humaines est illusoire.*



RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU JEUDI 31 DÉCEMBRE 2015

Situation internationale

La maîtrise de la crise économique qui s'est déclenchée en 2008 s'est révélée être un exercice extrêmement difficile.

Malgré les forces en jeu, les ressources utilisées et les stratégies menées à l'aide d'instruments conventionnels et autres, la situation demeure complexe et disparate, y compris au sein des grandes zones économiques.

À défaut de points de référence sûrs, il n'est pas toujours facile de distinguer ce qui est bon de ce qui ne l'est pas. La chute du prix du pétrole en est un exemple: d'une part, la consommation et les investissements sont avantagés, ce qui est synonyme de croissance. De l'autre, les attentes déflationnistes sont alimentées, ce qui va dans la direction opposée.

Les taux d'intérêt tendent à devenir négatifs et, en Suisse, le sont réellement pour certaines activités financières.

L'économie est en train de glisser, semble-t-il, vers une stagnation dont il serait difficile de sortir. Tel est par exemple le cas du Japon.

La politique monétaire continue à jouer un rôle de premier plan. Pourtant, elle semble avoir perdu un peu de sa capacité à influencer le cycle économique et l'inflation.

Après les mesures extraordinaires adoptées et renouvelées par la BCE, la plus importante décision est sans doute celle qu'a prise la Réserve fédérale américaine qui, au mois de décembre et pour la première fois depuis neuf ans, a relevé les taux d'intérêt.

Côté positif, citons la croissance économique des Etats-Unis, qui demeurent le principal moteur de l'économie mondiale. Le message ainsi transmis, celui d'un retour, certes progressif, à la normalité, se révèle rassurant.

Suisse: économie et système financier

La décision prise le 15 janvier 2015 par la Banque nationale suisse d'abandonner le taux plancher du franc suisse face à l'euro a provoqué un raz-de-marée sur les marchés, en prenant les analystes et les opérateurs économiques au dépourvu.

Et les répercussions ont été importantes, compte tenu de la forte internationalisation de l'économie suisse. Il semblerait que certains secteurs économiques soient en mesure d'absorber la hausse brutale et massive du franc par une compression des marges ou par le recours aux réserves. D'autres ont subi un véritable coup de massue. On réclame à cor et à cri un changement plus conforme au pouvoir d'achat ou du moins suffisant pour préserver la compétitivité des entreprises; mais la cotation est soumise aux mécanismes du marché.

L'appel est par ailleurs légitime, compte tenu du ralentissement graduel de la croissance mondiale. À cela s'ajoutent l'instabilité politique internationale, la résurgence du terrorisme et l'état de guerre dans certaines régions stratégiques, qui viennent aggraver la situation. Par ricochet, le ralentissement de l'économie chinoise fait augmenter le risque de crise dans les pays émergents.

Dans un tel contexte d'incertitude, le PIB positif de la Suisse est un signe réconfortant. Les analystes et les sources publiques, toutefois, ont à plusieurs reprises revu à la baisse leurs prévisions et révisé légèrement à la hausse le taux de chômage.

La situation en Suisse présente d'importantes disparités entre les secteurs et les régions, ainsi qu'entre les PME et les grandes entreprises.

Le marché de l'immobilier et celui de la construction restent positifs, favorisés par une demande induite en partie par les faibles taux d'intérêt. Les réglementations introduites par les autorités au cours des années ont permis d'éviter une dangereuse surchauffe. Même dans certaines régions observées, la situation paraît maîtrisée. L'activité de construction devrait s'affaiblir, ou pour le moins se stabiliser.

En décidant de faire appliquer des taux négatifs (une mesure inédite depuis les années 1970) parallèlement à l'abandon du taux plancher, la Banque nationale suisse a fait preuve de courage. Mais à long terme, des distorsions dans l'allocation de l'épargne et du crédit sont à craindre.

En ce qui concerne les rapports internationaux, on attend le résultat favorable de la négociation avec l'Union européenne concernant l'application de l'initiative populaire contre l'immigration de masse.

Les négociations avec l'Italie, entamées dans un but de collaboration en matière fiscale, ont débouché sur l'accord du 23 février 2015. Le programme de régularisation fiscale des dépôts détenus à l'étranger, baptisé «Voluntary Disclosure», semble remporter un franc succès. Les négociations dans les domaines connexes ont progressé à grande peine, étant en partie conditionnées par des questions européennes et internationales; mais les perspectives restent bonnes.

L'effort en matière réglementaire se poursuit dans le domaine de l'offre des services financiers avec, pour objectif, de mieux protéger les clients et les investisseurs, de garantir des conditions concurrentielles équitables entre les acteurs et de contribuer à renforcer la réputation et la compétitivité de la place suisse.

L'application de règles alignées sur les normes internationales a pour but de faciliter l'accès futur aux marchés financiers étrangers, ce qui est loin d'être aisé.

L'adaptation de la réglementation anti-blanchiment, qui vise également les délits fiscaux graves, devrait permettre de réussir l'examen collégial (peer review) et ainsi éviter que la Suisse ne figure sur de nouvelles listes noires.

L'approche adoptée consiste à concrétiser les engagements pris au niveau international en adoptant de nouvelles normes édictées par l'OCDE relatives à l'échange automatique de renseignements en matière fiscale.

Malgré les lourdeurs accrues liées aux alignements sur des normes bureaucratiques, espérons que la Suisse parvienne au moins à conserver sa longueur d'avance sur les places financières concurrentes, en jouant au mieux de ses traditionnels atouts qui constituent un cocktail de facteurs que l'on trouve difficilement ailleurs.

Les investissements et emplois de ressources massifs, nécessaires pour la mise en œuvre progressive de l'accord de Bâle III, sont presque passés au second plan. Il s'agit d'innovations importantes en matière de liquidités, de fonds propres, de levier financier et de gestion des risques.

Le système bancaire fait l'objet d'une vaste réorganisation, conformément aux prévisions publiées à plusieurs reprises ces dernières années par les experts en la matière. Il est nécessaire d'opter pour la spécialisation ou la concentration, une solution n'excluant pas l'autre.

L'exigence de garantir une rentabilité suffisante ou, dans certains cas, minimale, découlant de l'activité opérationnelle, a donné lieu à une nouvelle phase de rationalisation des processus, des marchés desservis et de la typologie d'offre.

Les effets à court terme seront une diminution du revenu économique, compte tenu des difficultés à augmenter les bénéfices, alors qu'il sera nécessaire d'effectuer des investissements et de faire face à des coûts plus élevés. À moyen terme, nous tablons sur une amélioration.

Le phénomène FinTech – ces sociétés spécialisées dans la numérisation des services financiers – revêt une importance croissante et suscite un intérêt grandissant. Le contenu et la perception de la technologie de la finance ont beaucoup changé ces dernières années, et devrait influencer de plus en plus l'activité bancaire.

Il convient également de considérer l'arrivée sur le marché des acteurs du système bancaire parallèle (shadow banking), émanant pour la plupart de géants de l'informatique ou de la téléphonie, et qui, sans posséder une licence bancaire, entendent proposer des services considérés comme l'apanage des banques.

Évolution de la gestion

Les pressions réglementaires et commerciales sur les banques ont rendu de plus en plus difficiles le développement et la mise en place de stratégies d'affaires durables et rentables en mesure de satisfaire simultanément les attentes des clients, des actionnaires et des autorités de surveillance.

Afin d'assurer la durabilité du plan de développement futur de la Banque, la maison-mère, en mars 2015, a augmenté son capital de 30'000'000 francs.

Nous avons axé nos meilleures énergies sur l'objectif décrit, ce qui nous a permis de bien maintenir les positions et de saisir de nouvelles opportunités.

Les collaborateurs de la banque, qui étaient au nombre de 303 (+3 par rapport à l'exercice précédent), ont été les artisans de ces progrès.

La collaboration avec la maison-mère a été fructueuse, tant dans le domaine financier que commercial. Le développement de nouvelles synergies et l'amélioration des synergies en cours ont pour but de renforcer nos deux structures.

Notre Sicav de droit luxembourgeois, Popso (SUISSE) Investment Fund, également vendue en Italie, a enregistré de bons résultats et des performances satisfaisantes.

Les actifs confiés par la clientèle ont souffert de l'extraordinaire hausse du franc suisse face aux principales devises. En effet, la plupart des fonds déposés dans le secteur du Private Banking sont libellés en euros. En fin d'exercice, ce montant atteignait 4'876'600'000 CHF (-8 %), dont l'afflux indirect a reculé à 1'775'700'000 CHF (-18 %), et l'afflux direct à 3'100'900'000 CHF (-1 %). La composante de l'épargne et des placements s'est élevée à 823'400'000 CHF (-1 %), les dépôts en compte courant et à terme se sont élevés à 2'095'600'000 CHF (-3 %), alors que les obligations de caisse ont augmenté pour atteindre 181'900'000 CHF (+22 %). La composante de risque sur le marché des obligations ayant raréfié les opportunités intéressantes, nombre de titres arrivés à échéance n'ont pas été renouvelés; de ce fait, les engagements directs ont été dopés en partie par l'afflux d'engagements indirects. Les attentes ont été découragées encore davantage par la faiblesse des coupons et par le risque de perte de valeur des titres au cas où les taux augmenteraient. Détenir des liquidités, même à taux zéro, revient presque à une bonne affaire, du moins pour les investisseurs institutionnels, qui sinon doivent acquitter des taux négatifs.

La procédure italienne de «Voluntary Disclosure» s'est traduite, pour l'heure, par des transferts inférieurs aux attentes. Compte tenu de la charge du versement unique de la taxe, les dépôts sous gestion du segment concerné ont accusé une baisse.

Notre fondation pour le 3^e pilier Life Benefit affiche une croissance de son patrimoine, qui atteint 277'400'000 CHF (+4 %), entièrement investi en liquidités.

Les crédits à la clientèle ont progressé conformément aux attentes; comme ils étaient presque tous libellés en francs suisses, l'effet de change a été marginal. Les données de fin d'exercice, au net des provisions, atteignent 3'524'500'000 CHF (+2 %), dont la part hypothécaire s'élève à 3'053'200'000 CHF (+6 %). L'évolution des «Créances sur la clientèle», qui se chiffrent à 471'300'000 CHF (-19 %), s'est avérée négative, en raison notamment du remboursement programmé de lignes de crédit octroyées dans le passé.

La réduction des réserves pour le fonds de risque, liée à la qualité du portefeuille crédits, permet de continuer à offrir des conditions intéressantes à notre clientèle.

La participation à la centrale d'émission d'obligations foncières Pfandbriefbank schweizerischer Hypothekarinstitute AG contribue de plus en plus au refinancement de l'activité de crédit hypothécaire.

Le compte de résultats fait la synthèse du résultat final de notre travail, tout en mesurant l'efficacité interne.

Le «Résultat net des opérations d'intérêts» se chiffre à 29'311'000 CHF (-12 %). Cette diminution est attribuable à l'effet des taux négatifs, qui se sont traduits par une charge plus importante sur les opérations passées de couverture du risque de taux, ayant pour effet pervers de devoir au marché non seulement la part fixe convenue, mais aussi la part variable qui devait être versée en contrepartie.

Le «Résultat des opérations de commissions et des prestations de service» a connu un repli à 32'992'000 CHF (-13 %), ce qui peut être considéré comme relativement satisfaisant eu égard à la complexité du contexte et aux difficultés du marché obligataire que nous avons évoquées.

Le «Résultat des opérations de négoce» affiche une progression considérable, pour se fixer à 29'097'000 CHF (+118 %). Cette hausse a pu avoir lieu grâce aux activités ordinaires, favorisées par les phases de haute volatilité des marchés, ainsi que de la conversion en francs suisses de l'afflux direct en devises (opérations de swap sur devises), donc sans risque pour la banque, à des fins de refinancement interne des crédits accordés.

Le total des résultats nets des opérations bancaires ordinaires atteint 90'759'000 CHF (+7 %).

Les «Charges d'exploitation» présentent une croissance modérée à 66'198'000 CHF (+3 %) due à l'évolution des «Charges de personnel», qui atteignent 43'970'000 CHF (+4 %). Les «Autres charges d'exploitation» sont quant à elles stationnaires à 22'228'000 CHF (=), signe tangible d'une gestion vigilante des projets et des ressources.

Le résultat de l'exercice, au net des amortissements ordinaires et de provisions prudentielles, s'élève à 19'086'000 CHF (+68 %), et le «Bénéfice de l'exercice» à 14'097'000 CHF (+73 %).

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'affecter intégralement le bénéfice net de l'exercice à la «Réserve légale issue du bénéfice», conformément à l'article 22 des statuts, destiné à renforcer la structure patrimoniale, qui atteindra ainsi 335'000'000 francs (+15 %).

Nous remercions la clientèle de la confiance qu'elle nous témoigne, le personnel pour son engagement et son professionnalisme, la FINMA, l'autorité de surveillance pour son précieux soutien, et l'organe d'audit externe, la société KPMG, pour tout le travail fourni.

Lugano, le 1^{er} février 2016

Le Conseil d'administration



L'homme ne vit pas sur terre que pour lui-même; c'est pourquoi la nature le façonne pour et par les relations qu'il entretient avec son environnement.



COMPTE ANNUEL 2015

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2014)

ACTIFS

en CHF	Note	2015	2014	Variation
Liquidités		725 000 488	187 724 344	537 276 144
Créances sur les banques		500 026 746	505 156 554	(5 129 808)
Créances sur la clientèle	2	471 300 093	580 224 674	(108 924 581)
Créances hypothécaires	2	3 053 192 850	2 886 726 457	166 466 393
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4	20 036 429	11 354 743	8 681 686
Immobilisations financières	5	50 003 939	58 204 440	(8 200 501)
Comptes de régularisation		5 751 318	7 166 609	(1 415 291)
Participations	6, 7	1 122 881	611 356	511 525
Immobilisations corporelles	8	24 969 186	28 961 929	(3 992 743)
Autres actifs	10	63 482 012	63 468 622	13 390
Total des actifs		4 914 885 942	4 329 599 728	585 286 214
Total des créances subordonnées		-	-	-

PASSIFS

en CHF	Note	2015	2014	Variation
Engagements envers les banques		1 221 024 754	770 027 422	450 997 332
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		2 919 018 697	2 991 733 357	(72 714 660)
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4	62 596 323	63 334 543	(738 220)
Obligations de caisse	15	181 862 000	149 344 000	32 518 000
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	12, 15	161 900 000	32 200 000	129 700 000
Comptes de régularisation		17 344 327	12 757 675	4 586 652
Autres passifs	11	9 272 701	12 507 547	(3 234 846)
Provisions	16	6 855 164	6 779 840	75 324
Réserves pour risques bancaires généraux	16	15 000 000	15 000 000	-
Capital social	17	180 000 000	150 000 000	30 000 000
Réserve légale issue du capital		-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice		125 915 344	117 750 119	8 165 225
Réserves facultatives issues du bénéfice		-	-	-
Bénéfice de l'exercice		14 096 632	8 165 225	5 931 407
Total des passifs		4 914 885 942	4 329 599 728	585 286 214
Total des engagements subordonnés		-	-	-

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015
(COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2014)

en CHF	Note	2015	2014	Variation
Engagements conditionnels	2, 28	204 682 006	341 946 288	(137 264 282)
Crédits par engagement	2, 29	193 065 688	213 804 036	(20 738 348)
Engagements irrévocables	2	19 141 500	28 126 500	(8 985 000)
Instruments financiers dérivés	4	3 543 278 363	3 134 154 403	409 123 960
Valeurs de remplacement positives brutes		20 036 429	11 354 743	8 681 686
Valeurs de remplacement négatives brutes		62 596 323	63 334 543	(738 220)
Opérations fiduciaires	30	39 931 346	101 173 976	(61 242 630)

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2015 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2014)

en CHF	Note	2015	2014	Variation
Produits des intérêts:				
- intérêts et escomptes		64 888 685	77 829 675	(12 940 990)
- intérêts et dividendes des immobilisations financières		780	-	780
- intérêts et des dividendes des opérations de négoce		601 224	535 095	66 129
Charges d'intérêts		(29 180 129)	(39 804 338)	10 624 209
Résultat brut des opérations d'intérêts		36 310 560	38 560 432	(2 249 872)
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		(6 999 663)	(5 134 500)	(1 865 163)
Résultat net des opérations d'intérêts		29 310 897	33 425 932	(4 115 035)
Revenus pour commissions:				
- sur les opérations de négoce de titres et les placements		25 978 526	30 844 165	(4 865 639)
- sur les opérations de crédit		1 602 241	1 816 949	(214 708)
- sur autres prestations de service		8 495 676	7 910 018	585 658
Charges de commissions		(3 084 772)	(2 841 545)	(243 227)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		32 991 671	37 729 587	(4 737 916)
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	32	29 097 253	13 338 100	15 759 153
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		61 507	167 369	(105 862)
Produit des participations		-	-	-
Résultat des immeubles		215 173	184 223	30 950
Autres produits ordinaires		53 079	622 812	(569 733)
Autres charges ordinaires		(970 162)	(936 833)	(33 329)
Autres résultats ordinaires		(640 403)	37 571	(677 974)
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	34	(43 970 131)	(42 268 830)	(1 701 301)
Autres charges d'exploitation	35	(22 228 236)	(22 138 070)	(90 166)
Charges d'exploitation		(66 198 367)	(64 406 900)	(1 791 467)

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2015 (SUITE)

en CHF	Note	2015	2014	Variation
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		(5 123 539)	(5 477 444)	353 905
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		(351 547)	(3 276 458)	2 924 911
Résultat opérationnel		19 085 965	11 370 388	7 715 577
Produits extraordinaires	36	89 481	1 152 649	(1 063 168)
Charges extraordinaires	36	(423 814)	(1 334 812)	910 998
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		-	-	-
Impôts	39	(4 655 000)	(3 023 000)	(1 632 000)
Bénéfice de l'exercice		14 096 632	8 165 225	5 931 407

PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE DU BILAN (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2014)

en CHF	Note	2015	2014	Variation
Bénéfice de l'exercice		14 096 632	8 165 225	5 931 407
Bénéfice reporté		-	-	-
Bénéfice disponible		14 096 632	8 165 225	5 931 407
Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2015, soit CHF 14 096 632, à la réserve légale issue du bénéfice				
Bénéfice reporté		-	-	-

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2015 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2014)

FLUX EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

en milliers de CHF	31.12.2015		31.12.2014	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de l'exercice	14 097	-	8 165	-
Amortissements	5 124	-	5 477	-
Correctifs de valeur	-	-	-	-
Provisions	75	-	3 414	-
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	1 276	-
Comptes de régularisation actifs	1 415	-	1 906	-
Comptes de régularisation passifs	4 587	-	-	1 786
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	-	8 682	-	-
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	738	-	-
Autres actifs	-	13	-	32 385
Autres passifs	-	3 235	29 221	-
Total flux opérationnel	12 630		15 288	

FLUX DE FONDS DES TRANSACTIONS RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES

Capital social	30 000	-	-	-
Total flux des transactions relatives aux capitaux propres	30 000	-	-	-

FLUX DE FONDS DES MUTATIONS DANS L'ACTIF IMMOBILISÉ

Participations	-	512	-	11
Immeubles à l'usage de la banque	-	10	-	10
Autres immobilisations corporelles	-	1 121	-	6 001
Valeurs immatérielles	-	-	-	2 329
Total flux dans l'actif immobilisé		1 643		8 351

**TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2015
(SUITE)**

FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

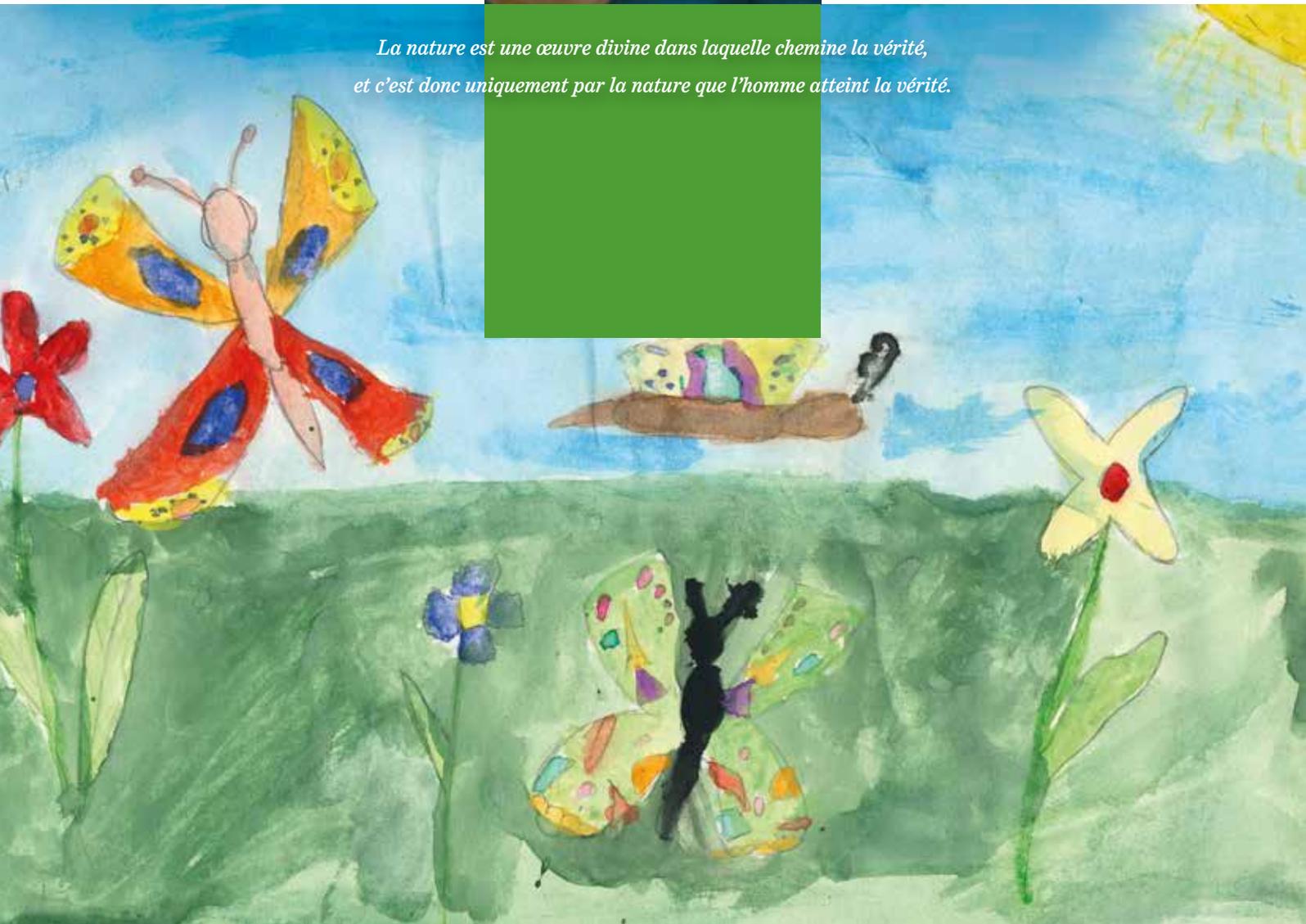
En milliers de CHF	31.12.2015		31.12.2014	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Report	42 630	1 643	15 288	8 351
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers la clientèle	-	10 250	10 250	-
Obligations de caisse	81 982	-	-	51 505
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	129 700	-	32 200	-
Créances sur la clientèle	10 599	-	-	7 572
Créances hypothécaires	-	174 037	-	185 360
Immobilisations financières	2 789	-	-	18 367
Opérations à court terme				
Engagements envers les banques	450 997	-	-	308 211
Engagements envers la clientèle	-	62 465	151 289	-
Obligations de caisse	-	49 464	49 637	-
Créances sur les banques	5 130	-	410 874	-
Créances sur la clientèle	98 326	-	-	4 002
Créances hypothécaires	7 571	-	1 174	-
Immobilisations financières	5 411	-	-	6 423
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-
Total flux de l'activité bancaire	496 289	-	73 984	-
Flux totaux	538 919	1 643	89 272	8 351
Variation de la liquidité	-	537 276	-	80 921

PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Bénéfice de l'exercice	Total
Capitaux propres au 01.01.2015	150 000 000	-	125 915 344	15 000 000	-	-	290 915 344
Augmentation du capital	30 000 000	-	-	-	-	-	30 000 000
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	14 096 632	14 096 632
Capitaux propres au 31.12.2015	180 000 000	-	125 915 344	15 000 000	-	14 096 632	335 011 976



*La nature est une œuvre divine dans laquelle chemine la vérité,
et c'est donc uniquement par la nature que l'homme atteint la vérité.*



ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2015

1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, est principalement active dans la domaine des crédits, de la gestion de fortune et dans le négoce de valeurs mobilières.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une agence à Paradiso (Lugano); une succursale à Saint-Moritz avec quatre agences, à Poschiavo, Castasegna, Pontresina, Samedan et un guichet à Celerina, une succursale à Bellinzone avec une agence à Biasca, une succursale à Chiasso avec une agence à Mendrisio, des succursales à Coire, Bâle, Locarno, Zurich, Berne, Neuchâtel et en Principauté de Monaco.

À la fin de l'exercice, les effectifs globaux s'élèvent à 303 collaborateurs (fin 2014: 300), ce qui équivaut à 289.6 collaborateurs à temps plein (2014: 286.8).

La Banque ne recourt pas à des activités externalisées telles que définies dans la circulaire FINMA 2008/7 «Outsourcing banques».

La Banque ne s'est pas dotée d'un Comité d'audit étant donné que les réunions du Conseil d'administration, composé de cinq membres hautement qualifiés dans le domaine bancaire et financier, se suivent à un rythme régulier. Par conséquent, le Conseil proprement dit in corpore peut pleinement subvenir aux obligations qui incomberaient au Comité d'audit.

2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB, art. 25 et suivants), et concrétisées dans la circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques» du 27 mars 2014 (entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015). Les opérations effectuées par la banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur.

Les opérations au comptant qui, lors de la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.

INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE ET HYPOTHÉCAIRES

Ces postes sont enregistrés à leur valeur nominale, après déduction des correctifs de valeur. Les intérêts correspondants sont calculés pro rata temporis selon le taux d'intérêt contractuel.

Les risques potentiels de perte liés aux créances sur la clientèle et aux créances hypothécaires font l'objet de correctifs de valeur selon un modèle interne de rating. Les correctifs de valeur sur les crédits compromis sont déterminés au cas par cas.

Les intérêts compromis sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus qui n'ont pas été encaissés dans les 90 jours suivant la date de leur échéance sont réservés et enregistrés au débit des postes «Créances sur la clientèle» et «Créances hypothécaires».

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres du portefeuille de la Banque qui ne sont pas destinés au négoce et les titres de participations qui ne sont pas destinés à être détenus à long terme (titres générant des intérêts ou des dividendes) sont évalués individuellement selon le principe de la valeur la plus basse entre la valeur d'achat et la valeur de marché.

PARTICIPATIONS

L'évaluation a lieu au cas par cas pour chaque participation selon le coût d'achat, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS MATÉRIELLES

Les immobilisations matérielles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2015	2014
Immeubles de propriété	33.3 ans	33.3 ans
Restructuration des bureaux	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement du bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Hardware	3 ans	3 ans
Software	3 ans	3 ans

ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES, RÉSULTANT DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE, DES OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, résultant des dépôts de la clientèle et des obligations de caisse, sont évalués à leur valeur nominale.

PRÊTS AUPRÈS DE CENTRALES DE LETTRES DE GAGE ET PRÊTS

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale; chaque escompte ou prime est amorti sur la durée du prêt, conformément au système de l'«accrual method».

PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des correctifs de valeurs et provisions sont estimés de manière fiable sur la base du principe de prudence.

VALEURS DE REMPLACEMENT D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging). Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées à la juste valeur aux prix du marché – ou, si celui-ci est inconnu, à l'aune de méthodes d'estimation et de modèles d'évaluation communément utilisés – et comptabilisées au bilan sous les postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» ou «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés». Pour les instruments négociés pour le compte de la clientèle, la variation de la juste valeur est inscrite au «Résultat des opérations de négoce». Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation figurant sous les «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultats. Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits qui génèrent des intérêts, les variations de la juste valeur sont enregistrées dans le «Résultat d'opérations d'intérêts».

COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités selon la période concernée.

IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultats, sous la rubrique «Résultat des activités de négoce». Les contrats à terme (outright) et la partie à terme des swaps sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 1.083 (2014: 1.2065); USD 0.9930 (2014: 0.9891).

CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES: SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au cours en vigueur le jour de la clôture des comptes. Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

REPURCHASE AGREEMENTS (REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations Repo ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement.

Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique «Engagements envers les banques». Le résultat de ces opérations apparaît dans le «Résultat des opérations d'intérêts».

SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT (IRS)

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous «Résultat des opérations d'intérêts». Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat.

ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE DE LA BANQUE

N'ayant pas de propre institution de prévoyance professionnelle, la Banque en confie la gestion à une compagnie d'assurances privée externe (la Fondation collective LPP de Swiss Life). À cet effet deux plans de prévoyance ont été souscrits: le premier pour tous les employés, et le deuxième pour les membres de la Direction. La couverture des risques est décrite dans l'annexe au compte annuel. Les fonds de pension sont calculés selon le système de la primauté des cotisations. Les engagements de la Banque sont donc limités au paiement des cotisations prévues par les plans de prévoyance, calculés par la compagnie externe et comptabilisés sous la rubrique «Charges de personnel», au poste «Prestations sociales». Il n'existe aucun engagement économique ni avantage économique au sens de la Swiss GAAP RPC 16.

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

En 2015, les principes comptables ont été modifiés conformément à la circulaire FINMA 2015/1, sur laquelle la Banque s'est fondée pour adapter la présentation du compte annuel.

La présentation des positions existantes dans le compte annuel 2014 a aussi été adaptée à la nouvelle réglementation. Ces modifications n'ont pas influé sur le bénéfice ni sur le capital.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRES LA DATE DE CLÔTURE

Après la date de clôture des comptes, aucun événement significatif susceptible d'influencer sensiblement les données du bilan ou du compte de résultat au 31 décembre 2015 n'est survenu.

GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des risques principaux auxquels la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA est exposée. Cette analyse est basée sur les données et les contrôles de gestion mis en place par la Banque en matière de gestion des risques selon la description ci-après, ainsi que sur une réflexion quant aux risques auxquels la Banque pourrait être exposée à l'avenir. Au cours de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place, qui a pour but la gestion et la réduction des risques.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de la Banque reflète celle de la maison mère, qui exerce ses fonctions d'orientation et de coordination au niveau du Groupe. La gestion des risques fait partie intégrante de la politique d'entreprise de la Banque.

Elle a pour but de préserver les fonds propres de la Banque, de favoriser la rentabilité et de valoriser l'entreprise.

La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque – qui s'ajoutent aux normes juridiques et déontologiques régissant l'activité bancaire en Suisse – constituent la base de sa politique dans ce domaine, que sous-tend sa volonté de n'assumer certains risques qu'en proportion stricte de sa structure organisationnelle, patrimoniale et financière. La Banque s'engage à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise sensible au concept du risque.

Le Conseil d'administration a approuvé, en juillet 2015, le «Cadre de tolérance au risque et politique des risques». Ce document remplace l'ancienne «Politique des risques» en l'enrichissant, au moyen d'indicateurs de référence, de la définition quantitative et de la propension au risque dans les différentes catégories.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont soumis à l'autorité de la Direction générale, qui en informe le Conseil d'administration.

Le président de la Direction générale s'appuie, pour la surveillance et l'application de la politique de risque financier, sur le Comité Risques, dont les fonctions sont décrites dans les règlements internes.

En application de la circulaire FINMA 2008/24 «Surveillance et contrôle interne – banques», la Banque s'est dotée d'un service chargé de la surveillance, de l'évaluation et de l'analyse des risques pris par la Banque et du contrôle de la mise en œuvre de la politique des risques, des limites de risque et du respect des dispositions internes.

TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques se subdivisent en risques de crédit, de marché, d'exploitation, de liquidités, stratégiques et de réputation.

RISQUES DE CRÉDIT

Il s'agit du risque de subir des pertes en raison du non-respect par une contrepartie de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie, de concentration et de pays.

En cas d'insolvabilité d'une contrepartie, une banque encourt généralement une perte équivalant au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles couvertures fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle. La Banque octroie principalement des prêts hypothécaires, constitués surtout de prêts dans le secteur de la construction de logements, ainsi que de crédits lombard et de crédits commerciaux.

Les crédits à l'étranger sont principalement effectués par la succursale de Monaco et ne représentent qu'une partie marginale des crédits octroyés.

Dans le cadre des crédits garantis, des marges d'anticipation prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs mis en gage, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement ainsi que du type d'immeuble. Les expertises sont régulièrement révisées, à une cadence de deux à dix ans selon la typologie de l'immeuble ou du fond et de la marge d'anticipation.

L'évaluation du risque de crédit est effectuée selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en 10 catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité où la note 1 représente le risque le plus bas et la note 8 le risque le plus élevé) ainsi que l'établissement du taux de recouvrement des garanties constituées. La catégorie de risque est attribuée par un organisme interne indépendant des services responsables de l'acquisition et de la vente; elle se fonde sur des paramètres fixés par la réglementation interne de la Banque et qui différencient la clientèle privée, pour laquelle les critères sont simplifiés, de la clientèle institutionnelle, qui est soumise à des évaluations quantitatives (analyse de bilan), qualitatives et de la marche des affaires. Les taux de recouvrement (recovery rate) sont établis sur une base forfaitaire, en fonction du type des garanties constituées (hypothécaires, lombard ou en blanc) et du niveau d'anticipation.

L'évaluation du risque est mise à jour au moyen de contrôles réguliers, dans le cadre de la révision des dossiers ou du contrôle du service régulier de la dette, ce qui peut donner lieu à des variations de notation ou de taux de recouvrement.

Les provisions et les correctifs de valeurs nécessaires pour faire face au risque de crédit sont calculés sur une base forfaitaire par classe de notation, à l'aide d'une procédure informatique conçue à cet effet, qui additionne toutes les positions de risque pondérées selon les taux de défaillance et les taux de recouvrement correspondants. Néanmoins, tant pour les créances en souffrance que pour les créances compromises, des provisions individuelles sont constituées. Elles tiennent compte de la valeur de réalisation estimée des garanties.

La Banque opère avec les plus grandes contreparties, sélectionnées sur la base de critères qualitatifs bien précis.

Pour atténuer le risque de concentration de crédit relatif aux investissements financiers, elle procède à une répartition équitable des risques par une diversification appropriée des investissements.

Le risque de crédit relatif au pays couvre l'ensemble des risques liés à la réalisation d'investissements dans un pays étranger. Il est essentiellement basé sur le domicile de risque.

RISQUES DU MARCHÉ (COURS, TAUX, CHANGE)

Par risques du marché, on entend le risque de pertes résultant de fluctuations de la valeur d'une position à la suite d'une modification des facteurs qui en déterminent le prix, tels que le cours des actions ou des matières premières, du change et des taux d'intérêt.

Le risque de cours, défini comme la variation imprévisible du prix des valeurs mobilières, est assumé par la Banque de manière prudentielle et dans une optique d'investissement à long terme plutôt que de négociation au sens strict.

Le risque de taux résulte principalement d'une non-concordance temporelle entre les opérations de collecte et d'emploi des fonds. Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède à des opérations de swaps de taux d'intérêt (IRS) (macro hedge) avec la maison mère uniquement. Ces opérations de couverture (hedging) sont mises en place afin de compenser les risques de mouvement de taux sur le refinancement des contrats de crédit avec la clientèle fait à taux fixe et ayant une échéance à moyen et à long terme. La Banque agit dans ce domaine comme Swap Payeur, en payant la part fixe à la maison mère et en recevant en contrepartie la part variable (sur base Libor).

La Banque reçoit de la maison mère une synthèse des tests d'efficacité des swaps de taux d'intérêt en cours. Les critères d'efficacité utilisés sont ceux que préconise la norme internationale IAS 39 (80-125 %). Il est déterminé si le rapport de couverture satisfait les normes en termes d'efficacité, conformément aux dispositions en matière de comptabilité de couverture figurant dans la circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques». En particulier, dès le début de la relation de couverture, tant les stratégies de gestion des risques fondamentales et à long terme que les objectifs de gestion qui en découlent et qui doivent être respectés dans l'établissement de la relation de couverture sont documentés. La corrélation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est également vérifiée.

L'exposition au risque de change de la Banque est limitée dans la mesure où les opérations dans ce domaine sont presque exclusivement effectuées en fonction des besoins et pour le compte de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale ont été fixés. Les positions non couvertes individuellement sont donc gérées quotidiennement par la trésorerie.

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le risque de liquidité fait référence à la capacité d'approvisionnement sur le marché, au risque de ne pouvoir tenir ses engagements de paiement et de ne pas être en mesure de vendre un titre ou de le vendre à un prix proche de celui du marché.

Le refinancement de la Banque provient de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de la maison mère et de dépôts d'autres intermédiaires financiers.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, la Banque effectue des opérations Repo avec d'autres Institutions bancaires.

Conformément aux dispositions de la loi (circulaires FINMA 2016/1 «Publications – banques» et 2011/2 «Volant de fonds propres et planification des fonds propres – banques»), nous indiquons les informations suivantes au 31.12.2015:

Ratio des fonds propres globaux	14.74 %
dont:	
Ratio des fonds propres de base durs (CET1)	14.74 %
Ratio des fonds propres de base supplémentaires (Tiers 1)	14.74 %
Ratio de levier	6.78 %
Ratio de liquidité à court terme («Liquidity Coverage Ratio»)	343.70 %

La part de capital déterminant l'objectif de fonds propres prévue par la FINMA pour notre établissement est de 11,20 %, et le ratio de liquidité est de 100 %.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Il est défini comme le risque de pertes directes et indirectes résultant d'erreurs ou d'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des événements extérieurs.

L'exposition au risque est limitée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion et à la création des responsables chargés de vérifier l'application des législations et procédures applicables.

Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

RISQUES LÉGAUX

Ils sont définis comme les risques de pertes liées à d'éventuelles procédures légales.

Dans le but d'éviter les risques, la Banque réglemente ses propres activités, en particulier celles qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un bureau de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de blanchiment d'argent), et d'autre part dans la surveillance de la bonne application de la politique d'investissement.

En ce qui concerne l'activité de conformité, destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification. Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque. Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque, distinct des unités opérationnelles.

POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont en grande partie détenus pour le compte des clients. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque a réalisé des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt en utilisant des swaps de taux d'intérêt.



*Mon fils, qu'est-ce qu'une vie rendue amère par l'envie et la haine, les disputes et les conflits?
La vraie vie, c'est le temps qu'on dédie à l'amour, à la douceur et à la paix.*



1. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIVES ET PASSIVES)

Pas applicable.

2. PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

en CHF

	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
Prêts				
Créances sur la clientèle	155 584 631	255 678 324	84 945 831	496 208 786
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	2 780 738 076	-	-	2 780 738 076
Immeubles commerciaux	293 189 133	-	-	293 189 133
Immeubles artisanaux et industriels	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur - voir note 16) au 31.12.2015	3 229 511 840	255 678 324	84 945 831	3 570 135 995
Total au 31.12.2014	3 083 652 783	330 185 561	92 022 901	3 505 861 245
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) au 31.12.2015				
	3 205 996 836	254 941 800	63 554 307	3 524 492 943
Total au 31.12.2014	3 066 359 831	329 320 389	71 270 911	3 466 951 131
Hors bilan				
Engagements conditionnels	1 000 615	165 035 951	38 645 440	204 682 006
Engagements irrévocables	-	-	19 141 500	19 141 500
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-
Crédits par engagements	-	-	193 065 688	193 065 688
Total au 31.12.2015	1 000 615	165 035 951	250 852 628	416 889 194
Total au 31.12.2014	1 247 680	296 849 656	285 779 488	583 876 824
Créances compromises				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
Total au 31.12.2015	22 348 918	2 765 270	19 583 648	19 583 648
Total au 31.12.2014	23 209 286	4 128 429	19 080 857	19 080 857

3. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

Pas applicable.

4. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

en CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels
Instruments de taux						
Contrats à terme, FRAS	-	-	-	-	-	-
Swaps - IRS	-	-	-	-	57 258 569	1 242 100 000
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Devises/Métaux précieux						
Contrats à terme	19 965 337	5 266 662	2 218 700 101	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	-	-	-	-	-	-
Futures	10 862	10 862	1 620 714	-	-	-
Options (OTC)	38 381	38 381	5 474 820	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Titres de participation/indices						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	21 817	21 817	3 768 346	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit						
Credit default swaps	-	-	-	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First to default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
Divers						
Contrats à terme	-	-	71 294 234	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	32	32	320 148	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange-traded)	-	-	-	-	-	-
Total avant impact des contrats de netting						
Total au 31.12.2015	20 036 429	5 337 754	2 301 178 363	-	57 258 569	1 242 100 000
Total au 31.12.2014	11 354 743	6 371 088	1 753 654 403	-	56 963 455	1 380 500 000

4. (SUITE)

en CHF

Total après prise en compte des contrats de netting

	Valeurs de remplacement positives cumulées	Valeurs de remplacement négatives cumulées
Total au 31.12.2015	20 036 429	62 596 323
Total au 31.12.2014	11 354 743	63 334 543

La Banque n'a pas des contrats de netting.

Répartition selon les contreparties

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeur mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting) au 31.12.2015	-	19 160 633	875 796

En ce qui concerne les contrats IRS de couverture, les critères internes d'efficacité, tels que décrits dans la section «Gestion des risques» correspondent aux critères définis par la maison-mère (80 -125 %).

Les éventuelles parts inefficaces relatives à des transactions de couverture sont, le cas échéant, comptabilisées dans le «Résultat des activités de négoce».

Concernant les valeurs de remplacement sur les «Contrats à terme» sur devises, celles-ci découlent principalement d'opérations de swap sur devises effectuées sans risque de change à charge de la Banque.

Dans les «Contrats à terme» du poste «Autres» figurent les opérations au comptant conclues avant le 31 décembre 2015, qui n'avaient pas été réglées, conformément au principe de la comptabilité selon la date de valeur.

5. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

en CHF	Valeur comptable		Juste valeur			
	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2015	31.12.2014		
Immobilisations financières						
Titres de créance	48 028 630	56 183 087	49 090 786	57 211 917		
dont:						
propres emprunts obligataires et obligations de caisse	-	-	-	-		
destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-	-	-	-		
portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse	48 028 630	56 183 087	49 090 786	57 211 917		
Titres de participation	1 975 309	2 021 353	1 979 826	2 038 844		
dont:						
participations qualifiées	-	-	-	-		
Obligations de caisse (valeur d'acquisition)	-	-	-	-		
Métaux précieux	-	-	-	-		
Immeubles	-	-	-	-		
Total des immobilisations financières	50 003 939	58 204 440	51 070 612	59 250 761		
dont:						
titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	25 508 048	23 702 908	-	-		
Répartition des contreparties selon la notation au 31.12.2015	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB + à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance						
Valeurs comptable	41 726 921	-	-	-	-	6 301 709
Titres de participation						
Valeurs comptable	-	-	-	-	-	1 975 309

6. PRÉSENTATION DES PARTICIPATIONS

en CHF

	Valeur d'acqui- sition	Correction de valeur cumulées et adap- tations de valeur (mise en équiva- lence)	Valeur comp- table à la fin de l'année précédente	Change- ments d'affec- tations	Inves- tis- se- ment	Désinves- tis- se- ment	Adaptations de valeur en cas de mise en équiva- lence / reprises d'amortis- sements	Corrections de valeur	Valeur comptable	Valeur de marché
Autres participations										
avec valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
sans valeur boursière	611 356	-	611 356	-	511 525	-	-	-	1 122 881	N/A
Total	611 356	-	611 356	-	511 525	-	-	-	1 122 881	N/A

7. INDICATION DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DETIEN UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

Raison sociale et siège	Activité	Capital social	Part au capital	Part aux voix	Détention directe	Détention indirecte
Sofipo SA - Lugano	Service fiduciaire	2 000 000	30%	30%	600 000	-
Pfandbriefbank - Zurigo	Établissement de crédit	800 000 000	0.06%	0.06%	460 000	-

En ce qui concerne la participation Sofipo, le capital social a été libéré à 100 %.

Conformément aux dispositions de l'art. 34 OB, il n'y a aucune obligation d'établir des comptes consolidés au 31 décembre 2015.

Les coûts de l'acquisition de la participation « Pfandbriefbank – Zurich » s'élèvent à CHF 522 881.

8. PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en CHF	Année de référence								
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2014	Change-ments d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Amortissements Reprises	Valeur comptable au 31.12.2015	
Immobilisations corporelles									
Immeuble à l'usage de la Banque	22 293 943	(7 678 072)	14 615 871	-	9 974	-	(617 805)	-	14 008 040
Autres immeubles	1 173 200	(80 660)	1 092 540	-	570 268	(1 295 808)	(20 000)	-	347 000
Software acquis séparément ou développés en interne	37 457 901	(35 363 531)	2 094 370	-	1 089 819	-	(1 649 281)	-	1 534 908
Autres immobilisations corporelles	80 471 589	(69 548 292)	10 923 297	-	992 394	-	(2 836 453)	-	9 079 238
Coûts capitalisés (augmentation)	1 130 979	(895 128)	235 851	-	-	(235 851)	-	-	-
Total	142 527 612	(113 565 683)	28 961 929	-	2 662 455	(1 531 659)	(5 123 539)	-	24 969 186
Insurance value									
Immeuble à l'usage de la Banque	-	-	17 645 000	-	-	-	-	-	17 665 800
Autres immobilisations corporelles	-	-	35 162 000	-	-	-	-	-	35 162 000

9. PRÉSENTATION DES VALEURS IMMATÉRIELLES

Pas applicable.

10. RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS

en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Compte de compensation	57 258 569	56 963 455	295 114
Administration fédérale des contributions	1 381 261	1 822 329	(441 068)
Fournisseurs	-	-	-
Autres	4 842 182	4 682 838	159 344
Total	63 482 012	63 468 622	13 390

11. RÉPARTITION DES AUTRES PASSIFS

en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Administration fédérale des contributions	2 686 230	4 625 171	(1 938 941)
Fournisseurs	4 203 716	5 768 649	(1 564 933)
Autres	2 382 755	2 113 727	269 028
Total	9 272 701	12 507 547	(3 234 846)

12. INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ AU 31.12.2015

en CHF	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés		
Créances hypothécaires en garantie de prêts auprès de Centrales de letters de gage	306 794 125	161 900 000
Titres en garantie à la BNS	3 868 541	Aucun engagement
Titres en garantie à la SIS	5 685 413	Aucun engagement
Opérations REPO réalisées sur des titres	-	-
Titres de créance (immobilisations financières) mis en garantie pour des opérations REPO	15 954 094	-
Actifs sous réserve de propriété	-	-

13. ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

En matière de prévoyance, la Banque a assuré tous ses collaborateurs auprès de la Fondation collective LPP de Swiss Life à l'aide de deux plans de prévoyance, tous deux régis selon le système de la primauté des cotisations:

- sont assurés sous le premier plan tous les salariés, y compris les membres de la Direction, avec un salaire annuel AVS pour un maximum de 500 % de la rente de vieillesse AVS maximale (catégorie base). Les Membres de la Direction ayant une ancienneté de service de trois ans et âgés de 40 ans ou plus sont assurés avec un salaire annuel AVS pour un maximum de 500 % de la rente AVS maximale (catégorie Direction).
- sont assurés sous le second plan tous les salariés, y compris les membres de la Direction, pour la partie du salaire annuel AVS supérieure au maximum de 500 % de la rente de vieillesse AVS maximale (catégorie base). Les Membres de la Direction ayant une ancienneté de service de trois ans et âgés de 40 ans ou plus sont assurés pour la partie de salaire annuel AVS supérieure au maximum de 500% de la rente AVS maximale (catégorie Direction).

Pour ces deux plans, le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de conversion du capital en rente, selon le tarif pour les assurances collectives.

Il est également prévu un capital en cas de décès, ainsi qu'une rente en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants des retraités. L'employé verse une cotisation correspondant à environ un tiers tandis que la Banque finance les deux tiers restants nécessaires au financement de ce plan.

Toutes les obligations en matière de prévoyance de l'institution de prévoyance sont entièrement et constamment couvertes par la compagnie d'assurances.

Pour la Banque il ne subsiste aucun engagement ni bénéfice économique.

a) Réserve de contributions de l'employeur

	Valeur nominale à la fin de l'exercice 2015	Renonciation d'utilisation à la fin de l'exercice 2015	Montant net à la fin de l'exercice 2015	Montant net à la fin de l'exercice 2014	Influence de la RCE sur les charges de personnel à la fin de l'exercice 2015	Influence de la RCE sur les charges de personnel à la fin de l'exercice 2014
Fonds patronaux/ institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

	Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'exercice 2015	Part économique de la banque/ du groupe financier à la fin de l'exercice 2015	Part économique de la banque/ du groupe financier à la fin de l'exercice 2014	Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel à la fin de l'exercice 2015	Charges de prévoyance dans les charges de personnel à la fin de l'exercice 2014
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	-	-	-	-	-	4 643 404	4 233 663

14. PRÉSENTATION DES PRODUITS STRUCTURÉS EMIS

Pas applicable.

15. PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DES EMPRUNTS À CONVERSION OBLIGATOIRE EN COURS

en milliers de CHF

	Taux	Échéances											Total	
		2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029		2030
Prêts auprès de centrales de lettres de gage														
	0.050	-	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000
	0.175	10 000	-	-	-	20 000	-	-	-	-	-	-	-	30 000
	0.425	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000	20 000
	0.550	-	-	-	-	-	-	20 000	-	-	19 700	-	-	39 700
	0.675	-	-	-	-	-	-	22 200	-	-	-	-	-	22 200
	0.800	-	-	-	-	-	20 000	-	-	-	-	-	-	20 000
	1.050	-	-	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	-	10 000
Total au 31.12.2015		10 000	20 000	-	-	30 000	20 000	42 200	-	-	19 700	-	20 000	161 900
Total au 31.12.2014		-	-	-	-	10 000	-	22 200	-	-	-	-	-	32 200
Emprunts obligataires														
Total au 31.12.2015		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total au 31.12.2014		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général au 31.12.2015		10 000	20 000	-	-	30 000	20 000	42 200	-	-	19 700	-	20 000	161 900
Total au 31.12.2014		-	-	-	-	10 000	-	22 200	-	-	-	-	-	32 200

15. (SUITE)

Au 31.12.2015, les obligations de caisse suivantes étaient également en circulation.

Taux	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Total
0.010 %	13 200										13 200
0.020 %	1 200										1 200
0.030 %		60 000									60 000
0.050 %	16 155										16 155
0.070 %	3 300										3 300
0.100 %	3 973										3 973
0.120 %		2 000									2 000
0.125 %			200								200
0.150 %		2 107	40								2 147
0.200 %				140							140
0.250 %	26 683	1 270				100					28 053
0.300 %		16 109					180				16 289
0.350 %			12 755								12 755
0.400 %	1 243	420									1 663
0.500 %	770	115			20						905
0.550 %			100	175							275
0.600 %	1 665										1 665
0.625 %	50	135	145								330
0.650 %	930	5									935
0.700 %		1 630									1 630
0.750 %	261			85							346
0.875 %	85	40									125
1.000 %	480	164	158	245	1 472	85					2 604
1.100 %						150					150
1.125 %					115	45					160
1.250 %	600	310	30			220	190				1 350
1.375 %	260			20			230	90	106	10	716
1.500 %	330	119	260		136						845
1.625 %			70	50	125	30					275
1.750 %	1 743	140			50						1 933
1.875 %	250										250
2.000 %	160	685	60								905
2.125 %	6	20	70			4					100
2.250 %	4 420	11		15	10						4 456
2.375 %			1			65					66
2.500 %	50			246	10	250					556
2.625 %			100	88							188
3.125 %	10										10
3.250 %	2										2
3.375 %		10									10
Total	77 826	85 290	13 989	1 064	1 938	949	600	90	106	10	181 862

16. PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

en CHF	Nouvelle							Etat au 31.12.2015
	Etat au 31.12.2014	Utilisations conformes au but	Modification de l'affectation	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	constitution à charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	
Provisions pour impôts latents	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations hors bilan	647 840	-	-	-	-	153 324	-	801 164
Provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de restructurations	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	6 132 000	(813 000)	-	-	-	735 000	-	6 054 000
Total des provisions	6 779 840	(813 000)	-	-	-	888 324	-	6 855 164
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000 000	-	-	-	-	-	-	15 000 000

Correction de valeur pour risque de défaillance et risques pays (déduit des créances du bilan)	38 910 114	(113 403)	-	(155 667)	(425 570)	7 462 453	(34 876)	45 643 051
dont:								

Correction de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	19 080 857	(15 412)	-	(172 182)	(318 817)	1 009 202	-	19 583 648
Correction de valeur pour les risques latents	-	-	-	-	-	-	-	-

Les «Réserves pour risques bancaires généraux» ne sont pas imposées.

17. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL AU 31.12.2015

en CHF	Année de référence			Année précédente		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	180 000 000	1 800 000	180 000 000	150 000 000	1 500 000	150 000 000

Le capital social, entièrement libéré, a augmenté de 30 000 000 CHF en 2015.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie) détient 100 % du capital-actions et des droits de vote.

La Banca Popolare di Sondrio, Sondrio (Italie), est une société coopérative par actions et, à ce titre, est soumise à une réglementation spécifique en ce qui concerne son actionariat. Selon les dispositions légales, aucun actionnaire ne peut détenir plus de 0,5 % du capital social; pour l'inscription au registre des membres, la clause de consentement est indispensable. Chaque membre a droit à une voix à l'assemblée, indépendamment de la participation qu'il détient. Ses titres sont cotés au marché électronique des actions (MTA) de la Bourse de Milan.

18. NOMBRE ET VALEUR DES DROITS DE PARTICIPATIONS OU DES OPTIONS SUR DE TELS DROITS ACCORDÉS À TOUS LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION AINSI QU'AUX COLLABORATEURS, ET INDICATIONS CONCERNANT D'ÉVENTUELS PLANS DE PARTICIPATION DES COLLABORATEURS

Au 31.12.2015, il n'existe aucun plan de participation en actions des collaborateurs.

19. INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

en CHF	Créances			Engagements		
	31.12.2015	31.12.2014	Variation	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Participants qualifiés						
Sociétés du groupe	441 091 086	455 076 537	(13 985 451)	1 180 199 087	669 984 129	510 214 958
Affaires d'organes	6 852 000	6 020 000	832 000	-	-	-

Les crédits aux organes de la société sont de type hypothécaire et sont accordés en respectant les valeurs de nantissement usuelles.

Les crédits et les engagements indiqués à la suite du bilan découlent exclusivement d'opérations interbancaires avec la maison-mère.

Les conditions auxquelles ces transactions sont effectuées reflètent celles du marché.

20. INDICATION DES PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

Toutes les actions sont détenues par la maison-mère.

21. INDICATIONS RELATIVES AUX PROPRES PARTS DU CAPITAL ET À LA COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

Au 31.12.2015, il n'existe aucun plan de participation en actions des collaborateurs. Le capital propre est détenu à 100 % par la maison mère.

22. INDICATIONS SELON L'ORDONNANCE CONTRE LES RÉMUNÉRATIONS ABUSIVES DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES COTÉES EN BOURSE ET L'ART 663C AL. 3 CO APPLICABLES AUX BANQUES DONT LES TITRES DE PARTICIPATION SONT COTÉS

Pas applicable.

23. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en CHF	Échéance du capital							Total
	À vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Dans plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Dans plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immobiliisé	
Actif circulant								
Liquidités	725 000 488	-	-	-	-	-	-	725 000 488
Créances sur les banques	132 587 626	-	367 439 120	-	-	-	-	500 026 746
Créances sur la clientèle	8 579 078	185 025 916	146 856 217	94 388 404	28 746 478	7 704 000	-	471 300 093
Créances hypothécaires	19 691 159	289 414 426	235 184 875	362 278 120	1 458 202 450	688 421 820	-	3 053 192 850
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	20 036 429	-	-	-	-	-	-	20 036 429
Immobilisations financières	1 975 310	-	4 720 035	4 566 758	38 251 271	490 565	-	50 003 939
Total au 31.12.2015	907 870 090	474 440 342	754 200 247	461 233 282	1 525 200 199	696 616 385	-	4 819 560 545
Total au 31.12.2014	328 145 963	608 723 214	791 004 179	452 805 246	1 442 450 996	633 816 985	-	4 256 946 583
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	36 847 163	-	426 077 591	649 800 000	108 300 000	-	-	1 221 024 754
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1 813 589 945	823 437 825	212 466 437	69 524 490	-	-	-	2 919 018 697
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	62 596 323	-	-	-	-	-	-	62 596 323
Obligations de caisse	-	-	5 098 000	72 728 000	102 281 000	1 755 000	-	181 862 000
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	-	-	-	-	30 000 000	131 900 000	-	161 900 000
Total au 31.12.2015	1 938 310 045	823 437 825	618 365 414	792 052 490	240 581 000	133 655 000	-	4 546 401 774
Total au 31.12.2014	2 619 710 799	-	948 719 063	310 370 917	29 086 000	35 418 000	-	3 943 304 779

24. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

en milliers de CHF	31.12.2015		31.12.2014	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	724 440	560	186 688	1 036
Créances sur les banques	30 344	469 682	25 879	479 278
Créances sur la clientèle	364 641	106 660	441 364	138 861
Créances hypothécaires	3 053 193	-	2 886 727	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	13 059	6 978	8 302	3 052
Immobilisations financières	10 358	39 646	10 476	47 728
Comptes de régularisation	5 179	572	6 123	1 044
Participations	1 123	-	611	-
Immobilisations corporelles	22 009	2 960	25 716	3 246
Autres actifs	62 971	511	62 575	894
Total des actifs	4 287 317	627 569	3 654 461	675 139
Passifs				
Engagements envers les banques	26 247	1 194 778	99 836	670 192
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	2 002 698	916 321	2 024 840	966 893
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	60 583	2 014	62 671	664
Obligations de caisse	181 862	-	149 344	-
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	161 900	-	32 200	-
Comptes de régularisation	15 782	1 512	11 080	1 678
Autres passifs	6 355	2 917	8 476	4 031
Provisions	6 905	-	6 780	-
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	15 000	-
Capital social	180 000	-	150 000	-
Réserve légale issue du capital	-	-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice	125 915	-	117 750	-
Réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	13 856	241	8 165	-
Total des passifs	2 797 103	2 117 783	2 686 142	1 643 458

25. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF	31.12.2015		31.12.2014	
	Total	Part en %	Total	Part en %
Suisse	4 287 317	87%	3 654 462	84%
Italie	481 926	10%	525 212	12%
Pays OCDE	115 623	2%	102 106	2%
Autres pays	30 020	1%	47 820	1%
Total	4 914 886	100%	4 329 600	100%

26. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITE DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

Notation de pays interne à la banque	Rating Fitch	Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2015		Expositions nettes à l'étranger au 31.12.2014	
		En CHF	Part en %	En CHF	Part en %
Allemagne	AAA	35 474 793	5.65 %	29 704 070	4.39 %
Canada	AAA	1 036 145	0.17 %	1 043 643	0.15 %
Hollande	AAA	5 785 607	0.92 %	6 186 623	0.92 %
Suède	AAA	5 665 580	0.90 %	-	0.00 %
Singapour	AAA	-	0.00 %	10 065	0.00 %
USA	AAA	-	0.00 %	8 132 240	1.20 %
Royaume-Uni	AA+	25 100 751	4.00 %	18 794 309	2.78 %
Belgique	AA	688 940	0.11 %	247	0.00 %
France	AA	18 407 215	2.93 %	16 538 133	2.45 %
Arabie Saoudite	AA	149 133	0.02 %	-	0.00 %
Israël	A	2 184 945	0.35 %	1 212 161	0.18 %
Irlande	A-	2 700	0.00 %	12 233	0.00 %
Espagne	BBB+	2 041	0.00 %	352 233	0.05 %
Italie	BBB+	481 925 877	76.79 %	525 211 800	77.71 %
Thaïlande	BBB+	125 345	0.02 %	168 893	0.02 %
Russie	BBB-	2 677 269	0.43 %	1 148 466	0.17 %
Turquie	BBB-	41 715	0.01 %	35 628	0.01 %
Brésil	BB+	820 858	0.13 %	873 504	0.13 %
Egypte	B	229 626	0.04 %	-	0.00 %
Grèce	CCC	22 801	0.00 %	121 420	0.02 %
Monaco	Sans notation	18 887 051	3.01 %	34 090 334	5.05 %
Panamá	Sans notation	3 353 907	0.53 %	6 237 427	0.92 %
Luxembourg	Sans notation	6 380 582	1.02 %	7 943 392	1.18 %
Divers	Sans notation	18 606 020	2.96 %	17 321 000	2.57 %
Total		627 568 901	100 %	675 137 821	100 %

Le rating Fitch pour la Suisse est AAA.

27. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES POUR LA BANQUE

en milliers de CHF

Actifs	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Liquidités	719 714	4 653	442	191	725 000
Créances sur les banques	356 900	82 834	24 914	35 379	500 027
Créances sur la clientèle	368 939	88 823	6 192	7 346	471 300
Créances hypothécaires	3 009 398	43 795	-	-	3 053 193
Valeurs de remplacement positives					
d'instruments financiers dérivés	18 974	823	142	97	20 036
Immobilisations financières	19 627	6 564	23 813	-	50 004
Comptes de régularisation	4 793	642	204	113	5 752
Participations	1 123	-	-	-	1 123
Immobilisations corporelles	22 009	2 960	-	-	24 969
Autres actifs	61 984	1 448	48	2	63 482
Total actif au bilan	4 583 461	232 542	55 755	43 128	4 914 886
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	16 400	1 870 855	199 497	66 684	2 153 436
Totale des actifs au 31.12.2015	4 599 861	2 103 397	255 252	109 812	7 068 322
Passifs					
Engagements envers les banques	3 515	1 183 473	12 794	21 243	1 221 025
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 781 657	869 407	200 499	67 456	2 919 019
Valeurs de remplacement négatives					
d'instruments financiers dérivés	61 177	143	982	294	62 596
Obligations de caisse	181 862	-	-	-	181 862
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	161 900	-	-	-	161 900
Comptes de régularisation	15 927	1 085	104	178	17 294
Autres passifs	5 679	3 581	8	5	9 273
Provisions	6 905	-	-	-	6 905
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	-	-	15 000
Capital social	180 000	-	-	-	180 000
Réserve légale issue du capital	-	-	-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice	125 915	-	-	-	125 915
Réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	14 097	-	-	-	14 097
Totale des passifs au bilan	2 553 634	2 057 689	214 387	89 176	4 914 886
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	2 044 270	48 203	40 840	20 123	2 153 436
Totale des passifs au 31.12.2015	4 597 904	2 105 892	255 227	109 299	7 068 322
Position nette par devise	1 957	(2 495)	25	513	-

28. RÉPARTITION ET COMMENTAIRES DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS

en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Engagements de couverture de crédit et similaires	179 022 423	246 273 425	(67 251 002)
Garanties de prestation de garantie et similaires	-	-	-
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	25 659 583	95 672 863	(70 013 280)
Autres engagements conditionnels	-	-	-
Total des engagements conditionnels	204 682 006	341 946 288	(137 264 282)
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	-	-	-
Autres créances éventuelles	-	-	-
Total des créances éventuelles	-	-	-

29. RÉPARTITION DES CREDITS PAR ENGAGEMENT

en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Engagements résultant de paiements différés	-	-	-
Engagements résultant d'acceptations	-	-	-
Autres crédits par engagement	193 065 688	213 804 036	(20 738 348)
Total	193 065 688	213 804 036	(20 738 348)

30. RÉPARTITION DES OPERATIONS FIDUCIAIRES

en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	758 153	121 650	636 503
Placements fiduciaires auprès de la maison mère	39 173 193	101 052 326	(61 879 133)
Total	39 931 346	101 173 976	(61 242 630)

31. RÉPARTITION DES AVOIRS ADMINISTRÉS ET PRESENTATION DE LEUR EVOLUTION

en milliers de CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
A) Répartition des avoirs administrés			
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	678.7	731.8	(53.1)
Avoirs sous mandat de gestion	491.1	665.6	(174.5)
Autres avoirs administrés	4 385.5	4 642.6	(257.1)
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)	5 555.3	6 040.0	(484.7)
dont prises en compte doubles	269.9	325.7	(55.8)
Apports/(Retraits) nets (y c. prises en compte doubles)	(363.9)	(327.1)	(36.8)

Le chiffre des «Autres avoirs administrés» se réfère au montant total des avoirs déposés par la clientèle, pour lesquels la Banque effectue des services, notamment administratifs. Les crédits à la clientèle ne sont pas déduits. Les apports/(retraits) nets de la clientèle sont calculés par la Banque sans inclure les intérêts échus, la différence de change, les variations de cours, les commissions et les frais perçus.

B) Présentation de l'évolution des avoirs administrés

Total des avoirs administrés (y c. prises en compte double) initiaux	6 040.0	6 074.6	(34.6)
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	(363.9)	(327.1)	(36.8)
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	(120.8)	292.5	(413.3)
+/- Autres effets	-	-	-
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte double) finaux	5 555.3	6 040.0	(484.7)

32. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Instruments de taux (y c. les fonds)	-	-	
Titres de participation (y c. les fonds)	(9 648)	(12 528)	2 880
Devises	29 120 494	13 447 690	15 672 804
Matières premières/métaux précieux	(13 593)	(97 062)	83 469
Total du résultat de négoce	29 097 253	13 338 100	15 759 153

33. INDICATION D'UN PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS SIGNIFICATIFS

La Banque n'utilise pas cette possibilité.

34. RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Appointements	34 166 188	33 005 282	1 160 906
dont:			
Rémunérations variables	3 290 010	2 767 960	522 050
Prestations sociales	7 890 168	7 544 059	346 109
Autres charges de personnel	1 913 775	1 719 489	194 286
Total	43 970 131	42 268 830	1 701 301

35. RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES

en CHF	31.12.2015	31.12.2014	Variation
Coût des locaux	7 322 980	7 538 296	(215 316)
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	2 368 981	2 419 803	(50 822)
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	4 915 071	4 657 899	257 172
Honoraires de la société d'audit	473 728	463 288	10 440
dont:			
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	473 728	463 288	10 440
dont pour d'autres prestations de service	-	-	-
Autres charges d'exploitation	7 147 476	7 058 784	88 692
Total	22 228 236	22 138 070	90 166

36. COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, DES PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES AINSI QUE DES DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, DE RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET DE CORRECTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS LIBÉRÉES

Le poste «Produits extraordinaires» est constitué principalement, à hauteur de 57 942 CHF, de produits de la vente de biens immobiliers acquis aux enchères.

Le poste «Charges extraordinaires» se compose principalement, à hauteur de 43 750 CHF, de charges liées à la vente de biens immobiliers achetés aux enchères, à hauteur de 235 852 CHF de la liquidation des investissements existants au 31.12.2014 sous le poste «Coûts d'augmentation de capital», et à hauteur de 137 012 CHF pour la régularisation d'anciennes charges d'immobilisations financières.

37. INDICATIONS ET MOTIVATION DES RÉÉVALUATIONS DE PARTICIPATIONS ET D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES JUSQU'À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION

Aucune réévaluation durant l'année considérée.

38. PRÉSENTATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

en CHF	31.12.2015		
	Suisse	Étranger*	Total
Résultat des opérations d'intérêts	27 981 337	1 329 560	29 310 897
Résultat des opérations en commissions et des prestations de service	30 491 438	2 500 233	32 991 671
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	28 619 439	477 815	29 097 254
Autres résultats ordinaires	(640 403)	-	(640 403)
Charges d'exploitation	(62 334 357)	(3 864 011)	(66 198 368)
Résultat opérationnel	24 117 454	443 597	24 561 051

* Les données «Étranger» se réfèrent à la succursale de la Principauté de Monaco.

39. PRÉSENTATION DES IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX

Au 31.12.2015, la Banque présentait uniquement des impôts courants, à hauteur de 4 655 000 CHF.

40. INDICATIONS ET COMMENTAIRES SUR LE RÉSULTAT PAR DROIT DE PARTICIPATION POUR LES BANQUES DONT LES TITRES DE PARTICIPATION SONT COTÉS

Pas applicable.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



KPMG SA
Audit Financial Services
Badenerstrasse 172
CH-8004 Zurich

Case postale
CH-8036 Zurich

Téléphone +41 58 249 31 31
Téléfax +41 58 249 44 06
Internet www.kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 21 à 58) de Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau des variations des capitaux propre et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables adéquates, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



*Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, Lugano
Rapport de l'organe de révision
sur les comptes annuels
à l'Assemblée générale*

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Pietro Di Fluri
*Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable*

Tamasch Pitsch
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 1 février 2016

NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES DE DÉPÔT
ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGE

FLUX DE PAIEMENTS

CONSULTATION EN INVESTISSEMENTS

GESTION DE PATRIMOINE

INVESTMENT ADVISORY

CONSERVATION DE TITRES

OPÉRATIONS SUR DEVISES

MÉTAUX PRÉCIEUX

TRÉSORERIE

CRÉDITS COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES

CRÉDITS LOMBARD

GARANTIES ET CAUTIONS

FONDS D'INVESTISSEMENT
POPSO(SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

PRODUITS D'ASSURANCE
GENERALI (SCHWEIZ)

PERSONAL BENEFIT

LIFE BENEFIT (3^e PILIER)

GOBANKING

GUICHET VIRTUEL
FREE CALL 00 800 800 767 76

PRÉFACE

Tous les ans, nous consacrons, dans notre Rapport d'activité, un volet culturel à un personnage illustre au carrefour de la Suisse et de l'Italie.

Nous avons opté cette année pour une monographie de Johann Heinrich Pestalozzi, pédagogue suisse, né le 12 janvier 1746 à Zurich et mort le 17 février 1827 dans le village de Brugg, canton d'Argovie.

Ses origines sont italiennes, plus exactement de Gravedona, aujourd'hui centre touristique remarquable du Lac de Côme, d'où un certain ancêtre nommé Alberto déménage en 1299 pour s'installer à Chiavenna, dans la province de Sondrio, où il donnera naissance à une longue lignée. De cette descendance naîtra, vers la moitié du XVI^e siècle, Giovan Antonio, qui émigrera à Zurich. C'est dans cette même ville que, deux siècles plus tard, naît son illustre descendant le susnommé Johann Heinrich Pestalozzi, figure centrale de notre volet culturel.

Ce dernier perd son père à l'âge de cinq ans. Il sera élevé par sa mère, avec l'aide d'une servante particulièrement dévouée à la famille. Aimé et choyé, il vit une enfance tranquille et reçoit une éducation fondée sur de sages principes moraux qui façonnent son caractère et favorisent en lui l'épanouissement des principes pédagogiques qui feront sa renommée.

Devenu adulte, il rencontre des figures du mouvement des Lumières en Suisse et étudie certains grands penseurs qui le marqueront durablement. Il se penche en particulier sur les théories de l'écrivain et philosophe genevois du XVIII^e siècle Jean-Jacques Rousseau, dont les principes inspireront et influenceront son œuvre.

Pestalozzi aime le monde rural, les choses simples. Philanthrope et altruiste, attentif au sort des plus pauvres, il s'investit dans l'ouverture d'orphelinats et d'instituts d'assistance aux nécessiteux.

Son œuvre exalte la famille, considérée comme l'environnement idéal et irremplaçable pour la formation spontanée et naturelle de l'individu, dès la naissance, mais aussi la religion et ses enseignements, dont la fonction didactique est aussi très importante.

Pestalozzi a eu le mérite de souligner l'importance et la valeur de la discipline éducative et de créer un modèle efficace pour l'instruction élémentaire et professionnelle en général, au bénéfice de tous, indépendamment de l'appartenance à une classe sociale.

Par ses théories innovantes et son engagement personnel en tant qu'enseignant attentif, mais aussi par sa volonté d'impliquer les institutions dans la recherche de solutions culturelles pouvant améliorer l'éducation, il a contribué de façon concrète au recul de l'analphabétisme qui était alors très répandu en Suisse, surtout parmi les plus défavorisés.

Sur le front de l'alphabétisation, nous sommes heureux de rappeler les succès du ministre de l'Instruction publique du Royaume d'Italie Luigi Credaro, originaire de Valtellina, qui, entre 1910 et 1914, fut à l'origine d'initiatives révolutionnaires étendues à toute l'Italie. C'est d'ailleurs pour cela que son nom a été donné à la bibliothèque du Capogruppo Banca Popolare di Sondrio, située dans le centre ville de Sondrio.

Les auteurs qui ont contribué à la présente monographie ont su approfondir avec brio les différents aspects de la vie et de l'œuvre de ce personnage suisse d'exception, pour livrer aux lecteurs un produit de qualité. Outre mes félicitations, j'adresse à chacun d'eux mes remerciements personnels et ceux de l'institution que je préside. J'adresse également toute ma gratitude à tous ceux qui ont, avec diligence, mis à disposition leur expérience et leur énergie pour la réalisation de cet élégant volet culturel.

Lugano, janvier 2016

Le Président
Mario Alberto Pedranzini